

## Covid-19 : la leçon de Jean de La Fontaine — I

Au moment où la commission d'enquête parlementaire sur la gestion gouvernementale de la pandémie commence ses auditions, au moment où s'accumulent les plaintes déposées contre des ministres, des établissements et des responsables de tout poil, il est tentant d'appeler à la barre, comme grand témoin, ce sublime donneur de leçons qu'est Jean de la Fontaine. Par rapport à *La Peste* de Camus, devenue la grande référence en termes de solidarité et de générosité en situation d'épidémie, c'est dans *Les animaux malades de la peste* que nous trouverons un contrepoint.

Une fois passé le pic de l'épidémie de Covid-19, dont les effets ressemblent à l'explosion d'une fusée à têtes multiples, projetant chacune leur lot de drames et de catastrophes, il n'y a rien d'étonnant à ce glissement de terrain qui nous fait passer du sanitaire au judiciaire. Si l'on porte plainte, c'est pour réclamer justice. Mais si l'on réclame justice, c'est parce que l'on estime que l'on n'est pas d'abord la victime aléatoire d'une calamité naturelle, mais de l'imprévoyance, de l'impéritie et de la négligence des humains.

Mais voilà que des plaignants, voire leurs avocats eux-mêmes, déclarent que ce n'est pas vraiment justice qu'ils réclament, avec des mises en examen, des procès, des condamnations et des peines. Voilà que la commission d'enquête parlementaire à peine entrée en action, présidée par un député LR connu pour son opposition virulente à la majorité en place, des voix s'élèvent pour crier à la manipulation politicienne. Majorité et opposition, tous complices ! Tous mouillés dans la ruine de notre système de santé publique ! Tous responsables, donc tous coupables ! La version judiciaire du « tous pourris »...

Sauf que s'ils sont tous coupables et tous responsables c'est que personne ne l'est en particulier. Il faudra pourtant apaiser la colère populaire en mettant quelques têtes au bout des piques, à fins de lynchage médiatique. Comme ce fut le sort de Jean-François Mattei, ministre de la santé lors de la canicule de 2002, qui avait tué 15 000 personnes âgées. Surnommé « Canicula » pour n'avoir pas pris la mesure de ce qui se passait, alors qu'il répondait à une interview télévisée depuis son jardin, sa carrière politique avait été brisée net.

Résultat des courses : on commence par en appeler à la justice pour finir par ouvrir une chasse au bouc émissaire.

Réduit à ce squelette, tel est précisément le thème que traite La Fontaine dans *Les animaux malades de la peste*.

### Pourquoi la terreur ?

Récapitulons.

Sitôt la pandémie constatée, nous avons repris en chœur les formules choc que l'on trouve au début de la fable. Des formules dont nous avons tous été bercés depuis l'enfance et qui nous sont revenues par salves à la mémoire ! Évidemment celles-ci :

*Un mal qui répand la terreur, [...]*

*Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés*

Mais on n'a pas repris celles-là, pourtant aussi connues que les précédentes :

*À ces mots on cria haro sur le baudet [...]*

*Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.*

Or du seul fait que ces formules, devenues quasiment des proverbes, sont respectivement situées au début et à la fin de la fable, un vide béant est créé entre les deux. Ce qui nous fait manquer la leçon de la fable car, pour une fois, c'est elle et non le diable qui est dans les détails. Une leçon qui, par-delà la différence des époques, nous en dit long sur les côtés sombres de notre humanité.

Voyons cela de plus près.

Sitôt le rideau levé sur cette pièce en un acte, le décor est planté : la peste est là, un mal qui répand la terreur. Une terreur fondée sur des faits d'expérience. Même si l'on ne sait pas exactement quand La Fontaine a composé sa fable, elle est très probablement postérieure à la peste qui avait ravagé Londres de 1664 à 1665, tuant entre 75 000 et 100 000 personnes, soit 20% de sa population (même tarif pour la peste de Vienne en 1679). Quant à la France, La Fontaine et ses lecteurs connaissaient forcément l'épidémie de peste bubonique et pulmonaire qui avait sévi de 1629 à 1632, et qui avait fait entre 750 000 et 1 150 000 victimes.

Par comparaison avec ces pestes, la pandémie de Covid-19 fait bien pâle figure. Et pourtant l'énormité des mesures consistant à arrêter d'un coup l'activité économique mondiale et à confiner les populations de pays entiers, ce qui n'était jamais arrivé dans l'histoire, prouve que la terreur était là. Une terreur qui n'avait pourtant rien d'évident au départ puisqu'elle devait beaucoup aux projections de l'épidémiologiste britannique Neil Ferguson.

Sauf que ces projections étaient fondées sur des modélisations mathématiques, donc des fictions théoriques, et non, comme chez La Fontaine, sur des expériences historiques traumatisantes. Raison pour laquelle certains responsables majeurs n'y ont pas cru, tels les présidents Trump et Bolsonaro, aussi Boris Johnson, Premier ministre britannique, avant qu'il change d'avis après avoir lui-même frôlé la mort.

Terrifiantes, les projections de Ferguson l'étaient bel et bien. À l'entendre, on risquait d'avoir 550 000 morts en Grande-Bretagne, 500 000 en France, 1,2 million aux États-Unis si on laissait courir le virus sans prendre aucune mesure d'endiguement. Mais si ces projections ont convaincu, paradoxalement, c'est pour des raisons inverses de celles qui rendaient la peste terrifiante. Parce qu'au lieu de se fonder sur des expériences passées, donc connues, ces projections théoriques concernaient un virus inconnu. Or c'est précisément l'inconnu, comme tel, qui est un facteur majeur de terreur. Tous les terroristes du monde le savent et en jouent. Pour terroriser toute une population, il leur suffit que tout un chacun se sache menacé par la bombe dont nul ne sait où et quand elle explosera.

Comme nous ne saurons jamais traduire en nombre de morts ce qui se serait effectivement passé si nous n'avions rien fait, tenons-nous en au seul point commun entre peste et Covid-19 : qu'il y a terreur dans les deux cas. On peut même comprendre de cette manière le vers « *Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés* » — par la peste, sans doute, mais à coup sûr de terreur. Et c'est des réactions à cette terreur que va nous parler La Fontaine, et non de la peste.

Or ces réactions, parlons-en. Elles sont semblables à celles que nous avons constatées pendant la période de confinement. Par exemple l'abolition des relations physiques, évoquée par la fable : « *Les Tourterelles se fuyaient / Plus d'amour, partant plus de joie* » ; mais aussi la référence à la guerre, comme chez Macron : « *La Peste [...] Faisait aux animaux la guerre* ».

Quant aux effets négatifs du confinement, c'est dans une autre fable, *L'ours et l'amateur des jardins*, que La Fontaine signale que « *la raison d'ordinaire/ N'habite pas longtemps chez les gens séquestrés* » (*sic* !).

### Cause naturelle ou cause humaine ?

Si nous reprenons le début de la fable, cette fois sans rien sauter, La Fontaine nous en dit déjà plus long :

*Un mal qui répand la terreur,  
Mal que le Ciel en sa fureur  
Inventa pour punir les crimes de la terre*

Pourquoi avons-nous escamoté les deux derniers vers, ou sommes-nous au moins tentés de les négliger ? Parce qu'à la différence des contemporains de La Fontaine, ils ne nous parlent plus. Ils nous renvoient en effet à une explication de l'épidémie qui nous paraît tout juste bonne pour des mentalités rétrogrades datant d'une époque révolue : qu'à l'origine du mal qu'est la peste il y a une faute humaine qui a déclenché les foudres du Ciel. À nos yeux, c'est une explication en forme de bouche-trou, due à notre incapacité à en identifier rationnellement la cause et à notre impuissance à y remédier par des moyens humains. Au lieu d'un diagnostic fondé sur la relation directe de cause naturelle à effets humains, on a un dispositif en forme de triangle : 1) les fautes collectives des humains (« les crimes de la terre ») ; 2) ont provoqué la colère de Dieu (« le Ciel ») ; 3) qui a réagi par un châtement lui aussi collectif (la peste).

Cela signifie que derrière l'infection, il nous faut chercher la sanction. Et puisque sanction il y a, le seul moyen de remédier au mal qui nous accable et contre lequel nous ne pouvons rien est d'en appeler à la puissance responsable du châtement, ou à des puissances secondaires bienveillantes. À cause surnaturelle, il faut opposer un remède surnaturel.

Cette matrice triangulaire, de nature mystique, est connue de tous au temps de La Fontaine. Des gens instruits comme du petit peuple. Dans une société pétrie de christianisme, une épidémie avait forcément un sens : celui d'un avertissement, d'un message ou d'une leçon d'origine divine. Et bien tentant était d'en conclure qu'il y avait aussi sanction,

En pareille situation, c'est la version populaire de la religion qui prévalait. On organisait des processions, on invoquait la protection d'un saint local, ou très souvent de saint Sébastien (unique rescapé connu de son martyre, puisqu'il avait survécu aux flèches dont on l'avait bardé — flèches qu'évoque discrètement La Fontaine en parlant des « traits » du « céleste courroux »), ou encore de la Vierge Marie. On pouvait aussi faire un vœu, comme celui de bâtir une chapelle si l'épidémie prenait fin, un riche seigneur ou des bourgeois aisés ayant promis de la financer. Tout cela dans le meilleur des cas, puisqu'il était bien tentant d'attribuer la faute à des fautifs potentiels, par exemple la sorcière, ou l'étranger de passage, ou encore les Juifs.

Chrétieusement parlant, ces pratiques n'étaient que partiellement ou pas du tout conformes à l'esprit des Évangiles. Dans le célèbre épisode où les gens viennent expliquer à Jésus que les quelques Galiléens massacrés par les Romains, ou les dix-huit personnes tuées par l'effondrement de la tour de Siloé devaient être de grands pécheurs pour avoir mérité pareil sort, celui-ci leur avait rétorqué qu'ils n'étaient en rien plus coupables que n'importe qui. Il avait cependant ajouté que ces événements tragiques devaient nous servir de leçon pour nous inciter à la conversion (Luc, 13, 1-9). Au IV<sup>e</sup> siècle, Basile de Césarée avait réglé la question au fond en publiant un traité titré *Dieu n'est pas l'auteur des maux*.

L'explication du malheur d'origine naturelle par la faute ou le péché nous renvoie en réalité à des représentations archaïques, immémoriales par définition, donc toujours présentes dans les substrats de nos représentations. Elles étaient dominantes dans notre Antiquité païenne, où les rares esprits rationalistes qui les critiquaient le faisaient à leurs risques et périls. Quand survenait une « peste », terme qui avait alors un sens générique et symbolique,

puisqu'il pouvait aussi bien s'agir d'une épidémie, d'une éruption volcanique que d'une invasion de criquets, on était convaincu qu'une divinité avait été offensée et qu'elle faisait connaître son mécontentement par un châtement. Lequel pouvait se réduire à un empêchement, comme c'était arrivé à la flotte des Grecs, en partance pour la guerre de Troie, immobilisée par une panne de vent. La faute était due à Agamemnon qui avait tué une biche, donc offensé Artémis dont c'était l'animal fétiche. Celle-ci s'était vengée en bloquant la flotte, et elle n'acceptait de lever la sanction qu'à condition qu'Agamemnon lui sacrifiât Iphigénie, sa fille préférée.

Cette matrice archaïque, à haute teneur mystique, nous devons donc nous attendre à la retrouver en tout temps. Elle a donné lieu à des lectures diverses de l'épidémie de Covid-19. Certaines étaient religieuses, comme cela s'est produit dans certaines Églises évangéliques ou chez les juifs orthodoxes en Israël. Et c'est d'abord sur ce terrain-là que se situe notre fable, avant de laisser apparaître qu'elle se situe en réalité sur un tout autre plan. Cette fable peut donc être qualifiée de « moderne ».

La Fontaine, homme cultivé, disposait de tous les éléments pour ce faire. Formé par les oratoriens, en contact avec Port-Royal, il était initié aux positions chrétiennes face à la maladie (Pascal a écrit une *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*, publiée à la fin des *Pensées* en 1670). Il était également familier des milieux épicuriens, auxquels se rattachaient les libertins, qui pensaient comme Lucrèce que ce qu'on appelle « le mal » n'existe pas, vu qu'il n'existe que des maladies. Quant à la politique, il n'ignorait rien des bisbilles entre le roi Louis XIV et le surintendant Fouquet, qui fut son protecteur et auquel il restera fidèle après la disgrâce de celui-ci.

Nous retrouvons les mêmes composantes aujourd'hui, à cette différence près que notre médecine est autrement savante et efficace qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. La mort s'en est trouvée délocalisée : on ne meurt plus de sa « belle mort », parce qu'on est mortel, mais d'une erreur ou d'une insuffisance de la médecine. On n'invoque plus la cause mystique opérant à travers un mal d'origine naturelle, mais comme on a toujours besoin de lui trouver un sens, on tend spontanément à régresser vers des représentations archaïques. Ainsi avons-nous entendu certains écologistes fantasmer sur le virus, comme s'il était porteur d'un message et orienté par une intention. Mais plus banalement, c'est au glissement massif de la cause naturelle à la cause humaine que nous avons assisté.

### **De la cause humaine au bouc émissaire**

Comment expliquer ce glissement ? Par le décalage monumental entre la cause humaine que l'on invoque et le pouvoir de nuisance d'une épidémie, qu'elle soit de peste ou de Covid-19. La situation actuelle peut donc être rapprochée de celle que décrit La Fontaine, en raison du caractère inconnu des effets du virus, couplé à l'impuissance avérée de notre médecine scientifique, présumée toute-savante et toute-puissante, à en décrire objectivement les effets et à endiguer efficacement ses méfaits. Ajoutons les messages contradictoires que nous a livrés la médecine scientifique, et il ne faut pas s'étonner que les facteurs humains, trop humains, aient fini par prendre le dessus. Avec la cause humaine, au moins, on se retrouve en terrain solide. On a sauté d'un coup de *homo homini deus*, « l'homme est un dieu pour l'homme », à *homo homini virus*, « l'homme est un virus pour l'homme ».

C'est exactement ce qu'ont fait Trump en accusant « les Chinois », les complotistes en parlant d'une bavure de laboratoire survenue à Wuhan, le professeur Luc Montagnier en soutenant que le virus n'était pas naturel, mais artificiel — donc d'origine humaine. Autant d'explications qui tombaient à pic pour les responsables qui se savaient pris en faute pour leur imprévoyance et leur mauvaise gestion de la crise. Pour s'exonérer de leur propre

responsabilité, ils devaient donc à tout prix la faire endosser par d'autres. Surtout ne pas répéter l'erreur de Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales à l'époque du scandale du sang contaminé, qui s'était déclarée « responsable mais pas coupable » ! Un épisode qui a laissé des traces.

Le meilleur moyen d'échapper à ce piège, c'est de désigner un coupable tenu pour responsable. Mais est-il requis qu'il le soit réellement ? Il suffit qu'il soit désigné comme tel. Or qu'est-ce qu'un coupable qui n'est pas responsable, donc pas coupable ? Un bouc émissaire.

Le recours au bouc émissaire est vieux comme le monde. Il était pratiqué par les Hébreux qui chargeaient symboliquement un bouc de tous les péchés du peuple et le chassaient vers le désert à coups de pierres, ou le jetaient dans un précipice. Les Grecs connaissaient cet usage, qui consistait à désigner un *pharmakos*. Mais comme le terme hébreu *azazel*, qui évoquait le ravin et la montagne (Lévitique, 16-21), avait dérivé vers *ezozel*, « en partance », cela a donné en grec « bouc en partance », « bouc émissaire en français » (le dictionnaire de Furetière de 1690 en fait état). Or il est important de noter qu'en grec le bouc se dit *tragos*, qui a donné « tragédie ». Probablement par allusion au rite de l'homophagie pratiqué dans les cérémonies dionysiaques, où les ménades en folie dépeçaient un bouc vivant pour le dévorer.

Que ce rite soit sanglant ou pas, c'est sa fonction symbolique qui prime. En Martinique, c'est celle que remplit aujourd'hui Vaval, personnage fictif incarnant les maux majeurs dont la population a pâti durant l'année en cours, et que l'on brûle en place publique à la fin du carnaval.

René Girard nous a proposé une explication de ce dispositif avec sa théorie de la violence sacrificielle. Que se passe-t-il quand la violence née du désir mimétique, qui fait de tous ses membres des rivaux convoitant les mêmes biens, s'empare d'une société ? Étant tous responsables et tous coupables de cette situation, nous méritons tous d'être punis par là où nous avons péché. Mais nous refusons d'être punis, nous refusons de mettre en cause la toute-puissance du désir, origine de la violence, en recourant à son seul véritable antidote qu'est l'amour.

Dès lors la seule la solution consiste à recourir à la violence pour mettre fin à la violence : d'où la violence sacrificielle. Ce qui requiert de désigner un coupable « en toute méconnaissance de cause ». Un coupable qui n'est responsable de rien, donc pas coupable du tout, mais sur la tête de qui on va projeter la culpabilité collective. Un faux coupable — un innocent — que l'on va sacrifier pour mettre fin à la violence généralisée par une violence ciblée.

Et, miracle, la paix revient. Mais une paix illusoire, qui ne tiendra que jusqu'à la prochaine crise de violence mimétique.

### **Justice ou sacrifice ?**

C'est avec le discours que tient le lion que La Fontaine nous sort de sa besace un numéro de philosophie politique proprement éblouissant. Ceci dans un contexte qui semble n'avoir aucun rapport avec la violence mimétique dont parle Girard. Mais qu'il s'agisse de peste ou de Covid-19, nous avons affaire à un agent infectieux doté d'un pouvoir très élevé de contamination, ce qui en fait très exactement l'analogue de la violence mimétique. La contagion est leur point commun, qui est de nature virale. La différence se situe au niveau des moyens : l'imitation dans le cas de la violence, la diffusion de l'agent pathogène dans celui de l'épidémie. Différence supprimée par La Fontaine dans sa fiction, puisque ce sont les fautes des hommes qui ont déclenché l'épidémie.

C'est dans ce contexte que s'exprime le lion :

*Mes chers amis,  
Je crois que le Ciel a permis  
Pour nos péchés cette infortune :  
Que le plus coupable de nous  
Se sacrifie aux traits du céleste courroux ;  
Peut-être il obtiendra la guérison commune.*

Et quelques vers plus loin, il ajoute :

*Car on doit souhaiter selon toute justice  
Que le plus coupable périsse.*

Le lion s'adresse ici à ses conseillers qu'il a réunis, et qui sont censés jouer le rôle d'une cour de justice. Mais pour quoi faire, puisque la justice divine a déjà rendu son arrêt ? Si tous ont péché, si tous sont coupables, à quoi rime ce nouveau procès ? D'autant que la justice divine a commencé à exécuter la sentence, puisque tous ont été touchés ? L'objectif, c'est d'obtenir « la guérison commune ». Par quel moyen ? En reprenant l'instruction à zéro, afin de déterminer qui est « le plus coupable de nous ».

À l'égard de la justice divine c'est un camouflet. Ce nouveau procès implique en effet que justice n'avait pas été rendue parce qu'elle n'était pas juste, vu que quantités d'innocents ont été touchés par la peste et en sont déjà morts. La justice, la vraie, réclame au contraire des coupables. Et ceux-ci une fois identifiés, qu'attend-on d'eux ? Que « le plus coupable » « se sacrifie aux traits du céleste courroux ».

Étonnant dérapage ! Le lion vient en effet de sauter d'un bond du registre de la justice à celui du sacrifice. Deux registres incompatibles entre eux.

Que s'est-il passé dans la tête de ce lion ? Est-il une brute doublée d'un abruti, qui mélange tout ? Ou est-il au contraire un expert en littérature biblique, qui nous rappelle le conseil que Caïphe, le Souverain Sacrificateur, donnait aux Juifs : qu'il « est avantageux qu'un seul homme meure pour tout le peuple » (Jean, 11, 50) ? Mais un lion chrétien sait que Jésus n'est pas le plus coupable de tous, mais l'innocent par excellence. Donc que l'accusation de blasphème portée contre lui par Caïphe, qui lui vaut d'être condamné à mort selon la loi de Moïse, ne tient pas (Lévitique, 24, 16).

Le public auquel s'adresse La Fontaine, lui, est massivement chrétien. Et chrétiennement parlant, qu'attend-il logiquement en pareille situation ? De faire ce que Dieu attend de nous, les pécheurs, pour mettre fin au châtement : repentir, contrition, pénitence et conversion. La plupart des gens ont entendu parler de l'histoire du prophète Jonas, qui s'est interposé entre la colère de Dieu et la ville de Ninive, gravement pécheresse : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite ! ». Jonas a donc fait le job demandé par Dieu et les gens de Ninive ont cru en Dieu, instauré un jeûne public, et se sont revêtus de sacs. Et le roi lui-même s'est dépouillé de son manteau, s'est couvert d'un sac et s'est assis dans la cendre (Jonas, 3, 5-10). Pénitence, vous dis-je !

Ce n'est pas du tout ce que propose le lion : au lieu de la pénitence, la justice. Or qu'impose la justice ? Que le coupable soit puni, mais pas qu'il « se » sacrifie pour le bien de tous. Tandis que la logique du sacrifice, à l'inverse de celle de la justice, exclut la culpabilité de la victime sacrifiée. Si l'on « se » sacrifie pour sauver la vie de quelqu'un, ce n'est pas parce qu'on est coupable de quoi que ce soit. Et s'il s'agit d'un sacrifice destiné à mettre fin à une crise collective, ici la conséquence du « céleste courroux », on choisira une victime expiatoire, sans se préoccuper de sa dose éventuelle de culpabilité. L'idéal est même qu'elle soit innocente par nature, comme l'étaient les très jeunes enfants sacrifiés à Carthage, ou la

jeune fille prépubère sacrifiée lors de la fondation rituelle d'une nouvelle ville au Mali. Mais ce n'est pas la victime qui « se » sacrifie, elle « est » sacrifiée.

*À suivre...*

Dominique Folscheid